

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Séance du 18 octobre 2012

Ordre du jour

1. Affaires pendantes devant la Cour constitutionnelle.
2. Comité de concertation Gouvernement fédéral Gouvernements des Communautés et des Régions.
3. Relations avec le Parlement de la Communauté française.
4. Avant-projet d'arrêté portant exécution du décret relatif à la preuve des connaissances linguistiques requises par les lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées le 18 juillet 1966.
Première lecture
5. Création d'un Fonds pour la transition numérique.
Lecture unique
6. Octroi d'une subvention à l'Université de Liège pour la participation de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'enquête européenne SHARE.
7. Approbation des plans opérationnels de fonctionnaires généraux sous mandat au sein du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
8. Projet d'arrêté infligeant la sanction disciplinaire de démission d'office à un membre du service de Vérification comptable de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.
9. Bâtiments scolaires.
Projet pilote pour la reconstruction de la section fondamentale de l'Athénée royal de la Louvière et de l'Ecole fondamentale de Herseaux associée à une mission de recherche et développement pour la création de classes préfabriquées de haute qualité architecturale et environnementale en collaboration éventuelle avec St'Art.
10. Infrastructures scolaires.
Direction régionale du Hainaut MorlanwelzITCF.
Mission d'auteur de projet pour la construction du Centre de Technologie Avancée (CTA).
Demande d'un complément budgétaire pour les honoraires du bureau d'études Anorak.
11. Infrastructures scolaires.
Subventions accordées aux établissements scolaires dans le cadre du programme prioritaire de travaux (PPT).

12. Désignation des administrateurs représentant la Communauté au sein des sociétés publiques d'administration des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les pouvoirs publics (SPABS).
13. Projet de décret portant création de la fonction de logisticien de recherche au sein des universités en Communauté française.
Deuxième lecture
14. Avant-projet d'arrêté portant approbation du règlement d'ordre intérieur de la Commission interzonale d'affectation et du règlement d'ordre intérieur commun aux Commissions zonales d'affectation de l'enseignement de promotion sociale.
Première lecture
15. Projet de décret modifiant le décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse.
Seconde lecture
16. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 7 octobre 2005 relatif à l'adoption.
Seconde lecture
17. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 15 mars 1999 relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 43 du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse.
Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 11 juin 2004 fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions pour les services privés de formation et de perfectionnement visés à l'article 54 du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse.
18. Octroi d'une subvention en équipement technique (matériel son et lumière) en faveur de l'asbl Théâtre Le Public.
Lecture unique
19. Octroi d'une subvention en équipement technique (matériel son) en faveur de l'asbl Le Botanique.
Lecture unique
20. Octroi d'une subvention en équipement technique en faveur de l'asbl Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix afin de soutenir le projet d'aménagement de son espace culturel.
Lecture unique
21. Octroi d'une subvention en équipement technique (téléphonie, informatique, son, vidéo, lumière) en faveur de l'asbl Halles de Schaerbeek.
Lecture unique
22. Octroi d'une subvention à l'asbl Maison de la Culture de Tournai.
Lecture unique
23. Octroi d'une subvention à l'ASBL « Réalisateur sans frontière » à titre de soutien au projet « Ma classe fait sa télé ».
Lecture unique
24. Projet de décret portant diverses dispositions statutaires en matière d'enseignement organisé par la Communauté française.
Deuxième lecture

25. Projet d'arrêté donnant force obligatoire à la décision de la Commission paritaire centrale de l'enseignement libre subventionné confessionnel du 5 juillet 2012 relative à l'appel à candidatures pour l'engagement à titre définitif ou pour l'engagement à titre temporaire dans un emploi définitivement vacant pour une durée de plus de 15 semaines dans une fonction de sélection de Sous-directeur, de Chef d'atelier et de Coordonnateur CEFA.
Lecture unique.
26. Projet d'arrêté donnant force obligatoire à la décision de la Commission paritaire centrale de l'enseignement libre subventionné non confessionnel du 5 juillet 2012 relative à l'appel à candidatures pour l'engagement à titre définitif ou pour l'engagement à titre temporaire dans un emploi définitivement vacant pour une durée de plus de 15 semaines dans une fonction de sélection de Sous-directeur, de Chef d'atelier et de Coordonnateur CEFA.
Lecture unique
27. Projet d'arrêté donnant force obligatoire à la décision de la Commission paritaire centrale de l'enseignement libre subventionné confessionnel du 5 juillet 2012 relative à l'appel à candidatures pour l'engagement à titre définitif ou pour l'engagement à titre temporaire dans un emploi définitivement vacant pour une durée de plus de 15 semaines dans une fonction de sélection de Secrétaire de direction et d'Eduteur-économiste.
Lecture unique
28. Projet d'arrêté donnant force obligatoire à la décision de la Commission paritaire de l'enseignement libre subventionné non confessionnel du 5 juillet 2012 relative à l'appel à candidatures pour l'engagement à titre définitif ou pour l'engagement à titre temporaire dans un emploi définitivement vacant pour une durée de plus de 15 semaines dans une fonction de sélection de Secrétaire de direction et d'Eduteur-économiste.
Lecture unique
29. Octroi d'une subvention aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur pour l'année 2012.
Lecture unique
30. Octroi de subventions annuelles en matière d'éducation aux médias.
Lecture unique
31. Mise en oeuvre des Centres de technologies avancées.
Octroi d'une subvention aux CTA bénéficiant du FEDER en Région bruxelloise : l'Institut des Arts et Métiers à Bruxelles, l'Institut Diderot à Bruxelles, l'Institut Technique Frans Fischer à Schaerbeek, le Collège de la Fraternité à Bruxelles et l'Athénée Royal Serge Creuz à Molenbeek-Saint-Jean.
Lecture unique
32. Projet d'arrêté fixant le règlement d'ordre intérieur de la Commission créée par l'article 37 du décret du 2 février 2007 fixant le statut des Directeurs.
Lecture unique
33. Désignation des membres des groupes de travail chargés de l'élaboration d'une épreuve certificative externe commune « CE1D – Langues » au terme de la troisième étape du continuum pédagogique, pour les années scolaires 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.